INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 16 novembre à 19 h 00 au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs, André Cliche, Eric Johnston, Jean-Luc Groulx, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. François Ghali ouvre la séance et constate le quorum à 19 h.

2018-11-415 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2018 ;

3. CORRESPONDANCE

4. LÉGISLATION

DÉCLARATION DU MAIRE

4.1 Rapport du maire et des présidents de comité ;

5. ADMINISTRATION

5.1 Dépôt des rapports des salaires, des achats des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois d'octobre 2018 ;

5.2 Adoption du règlement 2018-536 décrétant les modalités de consommation sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord ;

5.3 Adoption du règlement 2018-537 relatif au traitement des élus municipaux remplaçant le règlement 2010-312 ;

5.4 Avis de motion du projet de règlement 2018-540 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'année 2019 ;

5.5 Embauche du directeur du service des Travaux publics ;

5.6 Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement 2018-538 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019 ;

5.7 Avis de motion, présentation et adoption de trois projets de règlement 2018-539 (rue Grille, chemin Mario et rue Rita), 2018-541 (rue des Jacinthes) et 2018-542 (rue des Marguerites et du Domaine-des-Deux-Mouches) décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019 ;

5.8 Demande de cession du chemin Cumulus à la Municipalité ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

5.9 Demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation d'octroyer des contrats de déneigement de gré à gré ;
5.10 Achat du lot 5 830 413 – route Principale par 9255-4515 Québec inc. ;
5.11 Acceptation de recommandation du contrat d'assurance-collective ;
5.12 Vente et échange de terrains entre la municipalité de Wentworth-Nord et madame Ramona Iordache et monsieur Nicolas Docmanov ;
5.13 Offre de service de PG Solutions pour l'achat du logiciel Voilà !
5.14 Achat d'un piano
5.15 Tenue d'un concert de Noël à l'occasion du 60e anniversaire de la municipalité de Wentworth-Nord ;

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-20, et # 2018-21 des pompiers et premiers répondants ;
6.2 Demande d'aide financière Volet 1 – soutenir les actions de préparation aux sinistres ;
6.3 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de formation pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel offert par le ministère de la Sécurité publique ;
6.4 Plan de sécurité civile ;
6.5 Recommandation d'embauche d'un premier répondant ;

7. TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Adoption du règlement 2018-530-1 amendant le règlement 2018-530 concernant le Programme ÉcoPrêt – Programme d'aide pour le remplacement des installations septiques ;

9. URBANISME ET ZONAGE

9.1. Dépôt de la liste des permis émis du 1er au 31 octobre 2018;
9.2. PIIA 2018-0420 – Entrepôt au 1404, chemin du Lac-Louisa ;
9.3. PIIA 2018-0424 – Agrandissement sur la route Principale ;
9.4. Adoption du 1er projet de règlement 2017-498-2 modifiant le règlement de zonage 2017-498 ;
9.5. Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement 2017-496-1 amendant le règlement2017-496 concernant les permis et certificats ;
9.6. Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement SQ-04-2012-339-2 modifiant le règlement SQ-04-2012-339 sur les nuisances ;

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. PROJETS SPÉCIAUX

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Les Editions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

2018-11-416

SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 octobre 2018

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2018.

RAPPORT DU MAIRE

M. François Ghali, maire et les présidents des comités présentent un résumé des comités où ils siègent.

2018-11-417

ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois d'octobre 2018

FONDS D'ADMINISTRATION 2017		FONDS D'ADMINISTRATION 2018	
DÉBOURSÉS (incompressibles) :	19 047.16 $	**DÉBOURSÉS** (incompressibles) :	209 368.49 $
Déneigement :		Déneigement :	
Remboursement en capital & Intérêts	8 064.51 $	Remboursement en capital & Intérêts	7 887.00 $
Versement service de police		Versement service de police	202 457.00 $
SALAIRES :		**SALAIRES :**	
Salaires nets :	81 289.27 $	Salaires nets :	92 322.67 $
Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	34 083.36 $	Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	43 500.13 $
ACHATS (lot 11) :	72 738.15 $	**ACHATS** (lot 11) :	91 877.02 $
Remise de retenues		**Remise de retenues**	
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT		**MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**	
Ordures et recyclage :		Ordures et recyclage :	
IMMOBILISATIONS :		**IMMOBILISATIONS :**	
Année 2017		**Année 2018**	
Route Thurson	382 502.12 $	Entretien des routes	18 410.61
Stationnement Thurson	500.00 $	Équipements sauvetage en forêt	9 749.13 $
Mobilier administration	481.10 $		
Sentier Laurel	6 713.95 $		
Parc Laurel	629.92 $		
TOTAL	**606 049.54 $**	**TOTAL**	**708 892.05 $**

2018-11-418

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-536 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS ENTOURANT LA CONSOMMATION DE CANNABIS DANS LES ENDROITS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ATTENDU l'entrée en vigueur le 17 octobre 2018 de la loi canadienne C-45 *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois ;*

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de restreindre la consommation de cannabis dans les endroits publics sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord ;

ATTENDU QU'un avis de motion du projet de règlement a été dûment donné par la conseillère Suzanne Paradis lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 19 octobre 2018 ;

ATTENDU QU'il a été proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx d'adopter le projet de règlement 2018-536 décrétant les modalités entourant la consommation de cannabis dans les endroits publics sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que le règlement 2018-536 entourant la consommation de cannabis dans les endroits publics sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord soit adopté.

2018-11-419 **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-537 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2010-312**

ATTENDU QUE la *Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c.T-11.01)* détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de leur rémunération ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'actualiser ledit règlement et d'abroger le règlement 2010-312 relatif au traitement des élus municipaux et tous ses amendements considérant l'imposition d'une partie des gains non imposable suite à l'adoption du budget fédéral qui sera effectif au 1er janvier 2019 ;

ATTENDU QU'UN avis de motion et la présentation du présent règlement a été donné par la conseillère Suzanne Paradis lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 19 octobre 2018 ;

ATTENDU QU'il a été proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx d'adopter le projet de règlement 2018-537 relatif au traitement des élus municipaux remplaçant le règlement 2010-312 et tous ses amendements ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil que le règlement 2018-537 relatif au traitement des élus municipaux et remplaçant le règlement 2010-312 et tous ses amendements, soit adopté.

2018-11-420 **AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-540 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2019**

Le conseiller Eric Johnston donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement 2018-540 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'année 2019 sera présenté et adopté.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

2018-11-421

EMBAUCHE DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'UN mandat a été octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thorton, division Ressources humaines (RCGT), pour la recherche d'un directeur des Travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité d'évaluation de Wentworth-Nord ont rencontré cinq candidats en entrevue ;

CONSIDÉRANT QU'UNE deuxième rencontre du Comité d'évaluation s'est tenue pour rencontrer le candidat pressenti lors de la première rencontre du Comité d'évaluation ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité d'évaluation au Conseil municipal quant à son choix ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'embaucher monsieur Farid Madaoui au poste de directeur des Travaux publics d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie-France Matteau, à négocier les termes et conditions de son contrat d'embauche.

2018-11-422

5.6 AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-538 DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-GUSTAVE PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2018-2019

Le conseiller Eric Johnston donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le projet de règlement 2018-538 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019, sera adopté. L'objet du présent projet de règlement est présenté.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le projet de règlement 2018-538 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019.

2018-11-423

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DE TROIS PROJETS DE RÈGLEMENTS DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES VOIES PRIVÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2018-2019

Le conseiller Jean-Luc Groulx donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, les projets de règlements suivants, décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019, seront adoptés. Les objets des projets de règlements sont également présentés.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

No de résolution ou annotation

Le « **Règlement numéro 2018-539** décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel **de la rue Grilli, du chemin Mario et de la rue Rita** par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019 »;

Le « **Règlement numéro 2018-541** décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel **de la rue des Jacinthes** par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019 »;

Le « **Règlement numéro 2018-542** décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel **de la rue des Marguerites et du Domaine-des-Deux-Mouches** par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019 »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter les projets de règlements 2018-539, 2018-541 et 2018-542 concernant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2018-2019.

2018-11-424 **DEMANDE DE CESSION DU CHEMIN CUMULUS À LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

CONSIDÉRANT la demande de Cumulus Développement inc. (9122-0532 Québec inc.) de céder le chemin des Cumulus à la municipalité de Wentworth-Nord ;

CONSIDÉRANT le règlement 2016-462, qui stipule à l'article 29, paragraphe f) : *La Municipalité n'est pas tenue de faire l'acquisition ou d'accepter la cession d'une rue ou d'un chemin privé existant, malgré la conformité à toutes les exigences du présent règlement.*

CONSIDÉRANT le peu de valeur foncière actuellement présente sur le chemin des Cumulus :

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de refuser la demande du demandeur quant à la cession du chemin Cumulus.

2018-11-425 **DEMANDE AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION LA PERMISSION D'OCTROYER DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT DE GRÉ À GRÉ**

CONSIDÉRANT les coûts de déneigement plus élevés à Wentworth-Nord au kilomètre que dans toutes les municipalités comparables y compris les municipalités de la MRC des Pays-d'en-haut exception faite de la ville de Saint-Sauveur ;

CONSIDÉRANT QUE la décision du conseil municipal d'aller en appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT la publication de quatre appels d'offres pour le déneigement des chemins municipaux, le premier en date du 06 septembre (SEAO1198541), le deuxième en date du 26 septembre (SEAO1202371), le troisième en date du 18 octobre (SEAO1207995) et le dernier en date du 30 octobre 2018 (SEAO1210726);

CONSIDÉRANT QUE ces appels d'offres visaient les années 2018 jusqu'à 2021 ainsi que les saisons hivernales 2021/2022 et 2022/2023, en option ;

CONSIDÉRANT QUE les appels d'offres permettaient aux soumissionnaires de déposer des offres de services pour les trois secteurs de la Municipalité ou pour un seul secteur ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite du processus d'appel d'offres du 25 septembre, un seul secteur de déneigement (Saint-Michel) a été octroyé à un entrepreneur ;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumissions pour les deux autres secteurs a révélé un écart important de prix par rapport aux estimations et par rapport aux prix payés les années précédentes ;

CONSIDÉRANT QUE le rejet des soumissions reçues et le dépôt de nouveaux appels d'offres modifiés ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, faisant face à des conditions hivernales hâtives, a demandé à deux soumissionnaires une offre de services de déneigement à l'heure et ce, dans l'attente de trouver un soumissionnaire à contrat ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a retenu les services de la firme Novo III pour le déneigement à l'heure et que ladite firme a été engagée de gré à gré, conformément à l'article 937 du Code municipal ;

CONSIDÉRANT QUE Novo III a démontré son incapacité à mener à bien les opérations de déneigement dans les deux secteurs qui lui étaient assignés ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a négocié avec des entrepreneurs des contrats à des prix moins élevés que les soumissions reçues dans les appels d'offres sur SEAO ;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur retenu pour le secteur de Montfort exige un contrat de 3 ans pour rentabiliser ses équipements et que la municipalité ne dispose d'aucune autre alternative que celle de lui octroyer un contrat de cette durée ;

CONSIDÉRANT QUE les conditions hivernales hâtives exigent que la Municipalité assure la sécurité de ses citoyens ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du Comité d'évaluation au Conseil municipal quant aux ententes conclues avec des entrepreneurs ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, de permettre au Conseil municipal d'octroyer les contrats de déneigement de gré à gré de la façon suivante :

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

Secteur Montfort :
Entrepreneur : David Riddell Excavation
Contrat de trois ans
Coût au kilomètre : 8 623,12 $
Nombre de kilomètres : 26,86 km
Coût annuel pour 2018-2019 : 231 617,00 $
Coût annuel pour 2019-2020 : 231 617,00 $
Coût annuel pour 2020-2021 : 231 617,00 $

Secteur Laurel :
Entrepreneur : Bernard Bissonnette
Coût au kilomètre : 5 835.91 $
Coût du sable au kilomètre : 785,94 $
Nombre de kilomètres : 42.82 km
Coût annuel pour 2018-2019 : 249 893.77 $

2018-11-426 **ACHAT DU LOT 5 830 413 - ROUTE PRINCIPALE PAR 9255-4515 QUÉBEC INC.**

CONSIDÉRANT la demande d'achat du lot 5 830 413 faite par 9255-4515 Québec inc. ;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 830 413 d'une superficie d'environ 180 m2 est adjacent à la propriété de sise au 381, route Principale, propriété de 9255-4515 Québec inc. ;

CONSIDÉRANT QUE l'acheteur a fait une offre d'achat au montant de 600 $;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de vendre le lot 5 830 413 d'environ 180 m2 à 9255-4515 Québec inc. pour la somme de 600 $.

2018-11-427 **ACCEPTATION DE RECOMMANDATION DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE**

CONDISÉRANT QUE la municipalité de Wentworth-Nord offre à ses employés, une assurance collective par l'entremise du *Fonds régional d'assurance collective des Municipalités des Laurentides*;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) compagnies ont soumis une proposition, à savoir:

- **Great-West**
- **L'Union-Vie.**

CONSIDÉRANT QUE le comité de gestion du fonds retient la soumission de la compagnie Great-West comme étant la plus avantageuse pour le groupe selon les protections et le coût ;

CONSIDÉRANT QUE les protections retenues représentent une réduction de 6,1 % chez Great-West au lieu d'une augmentation de 4,51 % chez Union-Vie ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Wentworth-Nord accepte les recommandations de monsieur Pierre Piché, consultant pour le *Fonds régional d'assurance collective des Municipalités des Laurentides*, pour un nouveau contrat d'assurance collective avec la compagnie Great-West pour la période débutant le 1er décembre 2018.

EN CONSÉQUENCE,

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter les recommandations de monsieur Pierre Piché, consultant pour le *Fonds régional d'assurance collective des Municipalité des Laurentides,* pour un nouveau contrat d'assurance collective avec la compagnie Great-West pour la période débutant le 1er décembre 2018.

2018-11-428

VENTE ET ÉCHANGE DE TERRAINS ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD ET MADAME RAMONA IORDACHE ET MONSIEUR NICOLAS DOCMANOV

CONSIDÉRANT QUE M. Nicolas Docmanov et Mme Ramona Iordache ont déposé une offre d'achat et d'échange de terrains pour acquérir les lots 5 589 194, 5 589 220 et 5 830 257, tous trois situés à l'extrémité ouest de la rue Mount ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs offrent les lots 5589022, 5588839, 5588848, 5588867, 5588872, 5588875 et 5588874 en échange, ainsi qu'un montant de 65 000 $ et autres considérations ;

CONSIDÉRANT QUE les terrains offerts sont adjacents à une portion importante du tracé du sentier des Orphelins ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs s'engagent à céder une servitude de passage et d'entretien pour assurer la pérennité de la portion « Cédrière » du sentier des Orphelins ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs s'engagent à fusionner ces lots et à y construire une résidence au plus tard en 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à céder sans frais le lot 5 830 265 aux demandeurs si celui-ci venait à devenir la propriété de la Municipalité (lot Orphelin) ;

CONSIDÉRANT QUE les acquéreurs assumeront la taxe de secteur applicable à ces terrains pour la construction du chemin du Lac-Thurson (2 043 $ par année), alors que c'est présentement la Municipalité qui l'assume ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs s'engagent à ne pas céder d'accès au lac Saint-François-Xavier à des tiers et que cet engagement sera notarié ;

CONSIDÉRANT QUE les frais de notaires et d'arpentage seront entièrement à la charge des demandeurs ;

Après discussion sur le sujet, le vote est demandé par le conseiller David Zgodzinski
Pour : 5 (André Cliche, Eric Johnston, Jean-Luc Groulx, Suzanne Paradis et Yvon Paradis)
Contre : 1 (David Zgodzinski)

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ de céder les lots 5 589 194, 5 589 220 et 5 830 257 aux demandeurs en échange des lots 5589022, 5588839, 5588848, 5588867, 5588872, 5588875 et 5588874 et d'une somme de 65 000 $ et autres considérations.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

2018-11-429 **OFFRE DE SERVICE DE PG SOLUTIONS POUR LE LOGICIEL VOILÀ !**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire offrir un service de proximité avec les citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE ce service offrira une gamme de services en ligne tel que paiement en ligne, opinion citoyenne, signalement de problème non-urgent, comptes de taxes en ligne, horaire des collectes, permis en ligne, demande en ligne, etc. ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'achat du logiciel Voilà de la firme PG Solutions pour un montant de 9 740 $ ainsi qu'un service annuel de 1 550 $ plus les taxes applicables.

2018-11-430 **ACHAT D'UN PIANO**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire adopter une politique culturelle qui comporte un volet musical ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de concert de musique exige souvent la présence d'un piano ;

CONSIDÉRANT QUE la location de cet instrument est souvent prohibitive à cause de son poids et de la nécessité de l'accorder après chaque déménagement ;

CONSIDÉRANT la tenue prochaine d'un concert de musique dans le cadre du 60e anniversaire de la fondation de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un piano à vendre sur le territoire ;

Après discussion sur le sujet, le vote est demandé par le conseiller André Cliche
Pour : 4 (Eric Johnston, Jean-Luc Groulx, Suzanne Paradis et David Zgodzinski)
Contre : 2 (André Cliche et Yvon Paradis)

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du Conseil de faire l'acquisition d'un piano de marque Mason & Hamlin, 5 pi. 8 po., accordé et livré au Pavillon Monfort, au coût de 11 497,50 $ taxes incluses.

2018-11-431 **TENUE D'UN CONCERT DE NOËL À L'OCCASION DU 60e ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire souligner le 60e anniversaire de fondation de la municipalité de Wentworth-Nord ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture de retenir les services de l'interprète québécoise de renommée internationale madame Giorgia Fumanti ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE l'événement est à coût nul pour la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de retenir les services de l'interprète de renommée internationale madame Giorgia Fumanti, ses musiciens de même que le chœur des jeunes de Saint-Sauveur pour la tenue d'un concert anniversaire, le samedi 15 décembre 2018 au Pavillon Montfort de Wentworth-Nord au coût de 6 898,50 $ taxes incluses. Ces coûts seront financés par la vente de billets et les commandites.

2018-11-432

DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES PÉRIODES DE PAYES # 2018-20 et 2018-21 DES POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-20 et 2018-21 des pompiers et premiers répondants et d'entériner le paiement des pompiers et premiers répondants pour les interventions suivantes :

Date	Adresse	# d'heures	Montant	Entraide à facturer
3 oct 2018	1109 Jackson	18	469.71 $	
14 oct 2018	2010 Principale	6	174.45 $	
20 oct 2018	226 Montfort	18	451.83 $	
			1 095.99 $	

Premiers répondants	304.20 $
Prévention	6.41 $
Divers en caserne	559.50 $
- Travail administratif	4 733.36 $
Garde externe	950.60 $
Pratique premiers répondants	
Pratique pompiers	1 192.96 $
Formation premiers répondants	567.84 $
TOTAL :	**9 410.86 $**

2018-11-433

SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 1

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 $, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400 $, et confirme que la contribution de la Municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 $.

QUE la Municipalité autorise monsieur Jason Neil, directeur de la Sécurité incendie, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

2018-11-434 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES ET À TEMPS PARTIEL OFFERT PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE Wentworth-Nord désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

CONSIDÉRANT QUE Wentworth-Nord prévoit la formation de vingt-six (17) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F090

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE Wentworth-Nord prévoit la formation de 1 pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Pays-d'en-Haut en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Pays-d'en-Haut.

2018-11-435 **PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales, ont en vertu de la *Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c.S-2.3)*, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du Conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Jason Neil, directeur du service de la Sécurité incendie et premiers répondants et Martyne Charette, chef de division du service de la Sécurité incendie et premiers répondants ;

QUE Martyne Charrette, chef de division du service la Sécurité incendie et premiers répondants soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile ;

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Les Éditions Juridiques FD • Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

2018-11-436 **RECOMMANDATION D'EMBAUCHE D'UN PREMIER RÉPONDANT**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de la Sécurité incendie, Sécurité civile et Premiers répondants d'embaucher madame Tabara Matteau à titre de premier répondant ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'autoriser l'embauche de madame Tabara Matteau, à titre de premier répondant.

2018-11-437 **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-530-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2018-530 CONCERNANT LE PROGRAMME ÉCOPRÊT – PROGRAMME D'AIDE POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de corriger certains éléments du règlement 2018-530 concernant le programme ÉcoPrêt – Programme d'aide pour le remplacement des installations septiques ;

ATTENDU QU'un avis de motion du projet de règlement a été dûment donné par le conseiller Yvon Paradis lors de la séance du Conseil du 19 octobre 2018 ;

ATTENDU QU'il a été proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx d'adopter le projet de règlement 2018-530-1 amendant le règlement 2018-530 concernant le Programme ÉcoPrêt – Programme d'aide pour le remplacement des installations septiques ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que le règlement 2018-530-1 amendant le règlement 2018-530 concernant le programme ÉcoPrêt – programme d'aide pour le remplacement des installations septiques soit adopté.

2018-11-438 **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2018**

La liste de tous les permis émis du 1er au 31 octobre 2018 est déposée.

2018-11-439 **PIIA 2018-0420 – ENTREPÔT AU 1404, CHEMIN DU LAC-LOUISA**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement n° 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT l'utilisation des mêmes matériaux que ceux de la résidence ;

CONSIDÉRANT la volumétrie du bâtiment proposé ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'Urbanisme recommandent unanimement aux membres du Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis 2018-0404 ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur et de permettre l'émission du permis 2018-0404.

2018-11-440 **PIIA 2018-0424 – AGRANDISSEMENT SUR LA ROUTE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement n° 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a déjà fait l'objet de deux analyses par le CCU et le Conseil dans le cadre du PIIA 2018-0319 ;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs souhaitent ajouter une véranda 4 saisons à leur projet initial ;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'une extension améliorera encore davantage l'apparence du bâtiment et la qualité du projet ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'Urbanisme recommandent unanimement aux membres du Conseil d'accepter le projet et de permettre l'émission du permis 2018-0423 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groux, appuyé par monsieur André Cliche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet des demandeurs et de permettre l'émission du permis 2018-0423.

2018-11-441 **ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-498-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-498**

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de corriger certains éléments du règlement de zonage 2017-498 entré en vigueur le 12 décembre 2017 ;

ATTENDU QU'UN avis de motion annonçant la présentation du présent projet de règlement a été donné par le conseiller André Cliche à la séance ordinaire du conseil du 19 octobre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le 1er projet de règlement 2017-498-2 modifiant le règlement de zonage 2017-498.

2018-11-442 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2017-496-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-496 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS**

Le conseiller André Cliche donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement 2017-496-1 amendant le règlement 2017-496 concernant

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2018

les permis et certificats sera adopté. L'objet du présent projet de règlement est également présenté.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le projet de règlement 2017-496-1 amendant le règlement 2017-496 concernant les permis et certificats.

2018-11-443 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT SQ-04-2012-339-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SQ-04-2012-339 CONCERNANT LES NUISANCES**

Le conseiller Jean-Luc Groulx donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement SQ-04-2012-339-2 modifiant le règlement SQ-04-2012-339 concernant les nuisances sera adopté. L'objet du présent projet de règlement est également présenté.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le projet de règlement SQ-04-2012-339-2 modifiant le règlement SQ-04-2012-339 concernant les nuisances.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 16 novembre 2018.

2018-11-444 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 21 heures 06 minutes.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030